

LA GAZETTE D'ARTIGAT

JUILLET 2022

N° 375



Bulletin municipal d'Artigat : **Mairie – 09130 – ARTIGAT**
e-mail : mairie@artigat.fr

EDITO



Après une longue période d'isolement social, pour tous, le Conseil Municipal a parié sur une fenêtre d'accalmie afin de réunir les aînés de la commune. C'est donc avec un grand plaisir que le 28 juin nous avons pu reprendre contact avec tous.

Malheureusement, il manquait à l'appel un trop grand nombre de nos anciens qui nous ont quittés ces deux dernières années. D'autres empêchés par la maladie, fragilisés par l'âge ou inquiets par ces rassemblements n'ont pas pu nous rejoindre. Ce moment de convivialité

a permis de se retrouver et d'échanger le temps d'un repas.

Nous espérons pouvoir renouveler cette rencontre en 2023 à une date plus habituelle et vous retrouver plus nombreux.

Par ailleurs, les fêtes du village auront lieu cette année le samedi 6 août à Bajou et le samedi 13 août à Artigat avec les traditionnelles « mounjetades ». L'association culturelle d'Artigat a, elle aussi, redémarré ses activités. Vous trouverez toutes ces informations dans les pages suivantes.

Nous sommes heureux que la vie sociale reprenne sa place à Artigat. Restons prudents pour que nous puissions, tous ensemble, profiter de ces moments de convivialité.

Que votre été soit agréable !

Le Maire,

François Vanderstraeten

ADRESSAGE



A la demande de la préfecture, la commune d'Artigat doit réaliser un adressage qui implique la dénomination de l'ensemble des voies communales et la numérotation de tous les locaux situés sur ces voies.

L'adressage permettra à tous les usagers de se localiser sans difficultés. Mais aussi, il facilitera :

- La distribution du courrier par les services de la poste
- Les livraisons de colis
- L'intervention des secours.
- L'accès aux fournisseurs d'énergie et télécommunication
- L'implantation de la fibre.

Le conseil municipal a constitué un groupe de travail qui va devoir répertorier toutes les voies communales, les nommer si elles ne le sont pas, et attribuer un numéro à chaque bâtiment sur cette voie. Bien-sûr, il sera tenu compte du nom des rues déjà existant et du nom des lieux-dits dont l'adresse sera complétée par le nom de la voie.

Une plaque ou un panneau, à la charge de la commune, portant le nom de la voie sera apposé à chaque intersection. Une plaque de numéro sera fournie, toujours à la charge de la commune pour le premier numérotage ou re-numérotage.

Enfin, la mairie vous informera, par courrier, de votre nouvelle adresse et vous donnera les informations nécessaires pour faire le changement d'adresse auprès des principaux organismes publics et privés.

La commune sera tenue de renseigner la BAN (Base Adresse Nationale) qui permet d'informer automatiquement les services de l'État ainsi que l'ensemble des entreprises utilisant ces adresses comme les fournisseurs d'énergie et de télécommunications et de mettre à jour les GPS.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer le temps de travail nécessaire à cet adressage mais il prendra probablement plusieurs mois.

Martine Sans

RECENSEMENT ET DOTATIONS

L'an passé a eu lieu le recensement de la population. Certains artigatois ont refusé de se faire recenser. Il faut savoir que le recensement a un impact direct sur les finances de la commune. Une partie de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est basée sur le nombre d'habitants de la commune. Les personnes ne s'étant pas faites recenser ne sont pas prises en compte dans la population de la commune et de ce fait grèvent les ressources de celle-ci.

URBANISME

De nombreux artigatois rencontrent des difficultés avec les demandes de permis de construire. Les services de l'état (DDT service urbanisme) émettent un avis (favorable ou non). Cet avis s'impose au Maire qui doit le notifier au pétitionnaire. Si cet avis n'est pas suivi par le maire, celui-ci s'expose à être poursuivi au tribunal administratif. Nous avons rencontré à trois reprises ces services afin de faire évoluer la situation sur notre commune. N'ayant pas de document d'urbanisme, la carte communale ayant été annulée par le tribunal administratif, les règles d'urbanisme sont régies par le RNU (règlement national d'urbanisme). Les zones qui avaient été dédiées à l'urbanisation par les Conseils Municipaux depuis 2007 sont « retoquées » par la nouvelle loi « Climat et Résilience » qui impose une réduction drastique des espaces consommés par les constructions. Le PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal), en cours de réalisation, mettra en application ces règles qui exigent une densification de ces zones (de l'ordre de 800m² par parcelle). En attendant l'approbation définitive du PLUI, nous avons demandé la mise en place d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) par anticipation pour éventuellement autoriser quelques constructions. Cette étude a été revue et modifiée à trois reprises et reste sous l'exigence de la loi citée plus haut. Ce n'est que lorsque la zone ciblée par les services de l'état sera urbanisée à 80% que nous pourrons l'étendre à d'autres terrains. L'avancement du PLUI devrait permettre d'organiser, avant la fin de l'année, des réunions publiques auxquelles vous serez conviés.

ETAT CIVIL

MARIAGE :

Le 25 février, a été célébré le mariage de **Marie-Christine DEBAT et WILLIAM GAYRARD**, domiciliés à Pailhès résidant à ARTIGAT.

Le 21 mai, a été célébré le mariage de **Lina NDJAA et Yasser BARHOUMI**, domiciliés à TOULOUSE et résidant à ARTIGAT.

Félicitations aux nouveaux époux.

DECES :

Le 7 février dernier, Monsieur **Guy GARCIA** est décédé en son domicile lieu-dit Bounine, présente Commune.

Le 11 février, Monsieur **André BOYER**, domicilié à la Bordeneuve est décédé à TOULOUSE.

Le 14 février, Monsieur **Eric LAFFONT**, domicilié au Fossat est décédé à Muret.

Le 22 mars, Monsieur **Yves PONS**, domicilié au 18 route du Carla, est décédé à ST JEAN DE VERGES.

Le 26 Mars, Monsieur **Joseph CRESPO**, domicilié au 10 rue Principale, est décédé à LAVELANET.

Le 25 avril, Monsieur **Louis PORTET**, domicilié au 11 route de Toulouse, est décédé à ST JEAN DE VERGES.

Le 8 mai, Monsieur **Georges BALLADE**, est décédé en son domicile au lieu-dit La Barthe, présente commune.

Le 5 juillet, Monsieur **Hugues MAXIMIN**, est décédé à Toulouse.

Ces chers disparus ont, chacun à leur façon, œuvré pour la vie de la commune. M. le Maire et le conseil municipal saluent leur mémoire et adressent leurs sincères condoléances aux familles frappées par le deuil.

L'APPARTEMENT

Dès les premiers jours du conflit en Ukraine, l'équipe municipale s'est sentie concernée par le sort des réfugiés ukrainiens. La mairie ayant, depuis peu, un appartement vacant, nous nous sommes rapidement positionnés auprès de la préfecture pour le mettre à leur disposition. Nous avons fait appel au bénévolat pour le remettre en état à moindre coût. Le maire et les conseillers municipaux remercient tous ceux qui ont pris de leur temps pour participer à la rénovation et tous ceux qui ont fait ou proposé des dons. Bien que nous ayons renouvelé, à plusieurs reprises, notre proposition, pour l'instant, les services de la préfecture ne nous ont adressé aucune famille. Mais, à présent, nous disposons d'un bel appartement que nous veillerons à utiliser au mieux.

LA FIBRE

Artigat a été raccordé à la fibre. Nous vous invitons, dès à présent, à prendre contact avec votre opérateur.

D'autre part, le **22 juillet 2022**, le **camion fibre Orange** sera présent sur la place de l'église **de 10h à 19h**. Vous pourrez y obtenir des renseignements sur l'éligibilité et le raccordement à la fibre de votre logement, sur les avantages de la fibre, sur les usages associés et les conditions d'installation. Les clients Orange pourront également faire le point sur leur offre Internet.

Restons connectés !



MARIE CUBA

La réouverture du bar-restaurant « le Marie Cuba » pourrait se faire pendant l'été. La cession du fonds de commerce ayant eu lieu le 7 juillet dernier, les nouveaux gérants feront au mieux pour vous accueillir dès que possible. Rendez-vous bientôt, en terrasse, pour boire un verre.

NOS AMIS LES BETES



Nous sommes interpellés par plusieurs habitants du village pour les divagations de chiens, les déjections canines ou équines et dans certains quartiers les nuisances sonores notamment nocturnes. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils doivent faire en sorte que la quiétude de leurs voisins ne soit pas perturbée.

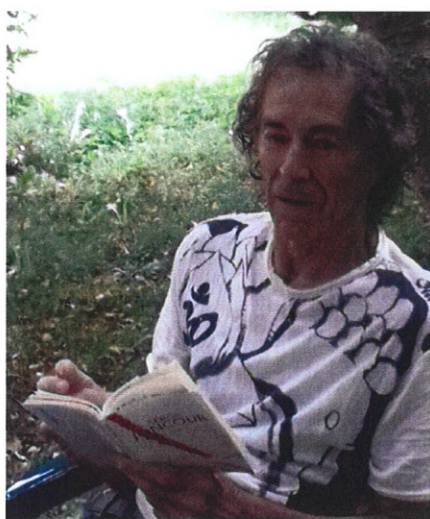
PORTRAIT D'ARTIGATOIS : FRANCIS LAGARDE, UN POÈTE ENGAGÉ...

Vous avez peut-être lu, il y a deux ans, dans la presse régionale, qu'un poète artigatois Raoul-Paul TERRE, venait de recevoir un prix littéraire attribué aux auteurs ariégeois, le coup de cœur 'poésie' de l'AMOPA, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Sous le pseudonyme Raoul-Paul TERRE, se cache Francis LAGARDE, fils d'agriculteurs jadis implantés au lieu-dit Coutiet, Georges et Ginette, où la famille vit toujours. Le poète est fier de ses racines artigatoises et ariégeoises, de son pays (celui de Martin Guerre), et de ses racines paysannes. Il a 'travaillé la terre' (quelle belle expression, comme il dit), en parallèle de ses études de littérature, qui l'on conduit à enseigner le français dans un lycée toulousain, pendant 35 ans. 'L'Ariège, la Terre et la Poésie sont mes racines' dit-il.

Francis écrit depuis l'âge de 20 ans, mais c'est désormais retraité, qu'il s'adonne complètement à sa passion, la poésie, 'éclairé par ses phares' Rimbault, Baudelaire, et Camus, qu'il invite souvent à la fin de ses poèmes. En 2018, il se décide enfin à publier (grâce à une imprimerie ariégeoise, bien sûr), sous un pseudonyme, Raoul-Paul TERRE. Deux prénoms en hommage à ses grands-pères et à la terre... toujours ses origines paysannes.

Après la publication de deux premiers recueils, 'La Composante inconnue' et 'S'occuper du monde', Raoul-Paul TERRE publie 'Deux mots à dire : Bien / Mal', où il part « à la découverte continue et concomitante du Bien et du Mal, et de leur impossible séparation. C'est cet ouvrage qui lui permet de recevoir son premier prix. Depuis, Francis a beaucoup écrit, mais peu publié. Il ne recherche pas la notoriété mais prend plaisir à partager sa poésie, avec passion, car pour lui 'la poésie, c'est ce qu'il y a de plus réel' et 'la beauté et la poésie sauveront le monde'.



Pour découvrir les œuvres de Francis LAGARDE, alias Raoul-Paul TERRE, la Gazette Artigatoise publie, ci-contre, un de ses poèmes 'La pluie pleut', extrait de son recueil 'La Composante inconnue'.

Il est possible de contacter l'auteur au 0614162297.

Catherine BACQUIE

LA PLUIE PLEUT

(Rester en vie)

*Je suis dans la pluie s'il pleut
Dans la pierre s'il montagne
Dans la vague s'il océane
Dans le blé s'il paysanne*

*Je suis dans la note si elle est musicienne
Dans la pureté si elle orgasme
Dans le vol s'il me 'hold-uppe'
Dans la beauté si elle me poème*

*Je suis dans le vent s'il me tremble
Dans la lumière si elle me parle
Dans la nuit si elle me lit
Dans la plage si elle me vague*

*Je suis dans la chose si elle m'âme
Dans le cœur s'il me bat
Dans l'amour s'il m'anéantit
Dans la vie si elle me ressuscite*

*Dehors la pluie pleut
Un poète se fait beau
Une vague s'envole
Le cœur des oiseaux
Bat un mystère*

*J'suis là
Dans l'ailleurs qui vient...
Jusqu'ici
Je reste vivre
Dans la vie qui vit
Sous la pluie qui pleut
La pluie... où pousse la graine
D'un infini baiser.*

Raoul-Paul TERRE

CEREMONIE DU 8 MAI



L'équipe municipale, les représentants des anciens combattants et quelques habitants du village se sont retrouvés au monument aux morts lors du dépôt de gerbe pour la commémoration du 8 mai. C'est l'occasion de rappeler l'histoire de notre pays à toutes les générations d'Artigatois.

COMMUNICATION

Dorénavant, si vous souhaitez publier dans la gazette, vous pouvez envoyer vos articles sur la messagerie de la mairie : mairie@artigat.fr. Toutes vos propositions seront les bienvenues : informations, humour, petites annonces... Elles seront examinées par le comité de lecture. La prochaine gazette sera éditée en fin d'année. Tous à vos stylos !

SUCCEES SCOLAIRES

Bravo à tous nos jeunes artigatois qui ont obtenu avec succès leur diplôme. Malheureusement, nous ne connaissons pas tous les noms des lauréats et nous excusons pour les oublis.

Clarisse ALBUCHER, Baccalauréat STMG, mention Assez-Bien.

Lise LAGUERRE, Baccalauréat général, mention Assez-bien.

Louise SUTEAU, Baccalauréat ASSP, mention Bien.

Olivier GUETTOUCHE, Baccalauréat pro Electricité, mention Bien.

Camille GARCIA, Baccalauréat général, mention Assez Bien.

Marius Moine, CAP pâtissier.

Maxime ALBUCHER, Brevet des Collèges, mention Assez bien

Loïs GOSSE, Brevet des Collèges, mention Très bien

Liland CASTETBERT, Brevet des Collèges

Olivia CASTETBERT, Brevet des Collèges



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS - RAPPEL

Toutes les personnes qui ont fait réaliser le diagnostic pour lutter contre les inondations peuvent demander des devis pour les travaux préconisés afin de demander un accord pour les subventions. Le contact à la DDT qui gère ce dossier est :

M. François JEAN

francois.jean@ariege.gouv.fr

Tel : 05 61 02 47 50

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Compte administratif 2021 : c'est le bilan financier de l'année écoulée. Il a été approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 avril 2022.

Fonctionnement :

Dépenses : 502 242.08€

Charges (eau, électricité, téléphone, affranchissement, carburant, alimentation, assurances) : 131 856 84€

Personnel : 338 594.21€

Intérêts des emprunts : 17 150.87€

Recettes : 630 277.44€

Recettes diverses (concessions au cimetière, versement indemnités de la poste ...) 23 209.55€

Impôts : 390 396.79€

Dotation de l'état : 119 419.47€

Loyers : 39 058.23€

Remboursements assurance : 56 460.08€

Investissement :

Dépenses : 1 734 505.76€

Maitrise d'œuvre (traversée du village) 26 094.00€

Eclairage public : 29 989.76€

Travaux de voirie, outillage, etc : 49 679.49€

Traversée du village : 1 244 186.30€

Remboursement des emprunts (capital) : 384 556.12€

Recettes : : 1 809 518.54€

Subventions : 477 244.00€

Emprunts : 1 050 000.00€

Dotations diverses (remboursement TVA, excédents de fonctionnement capitalisés : 216 366.77€

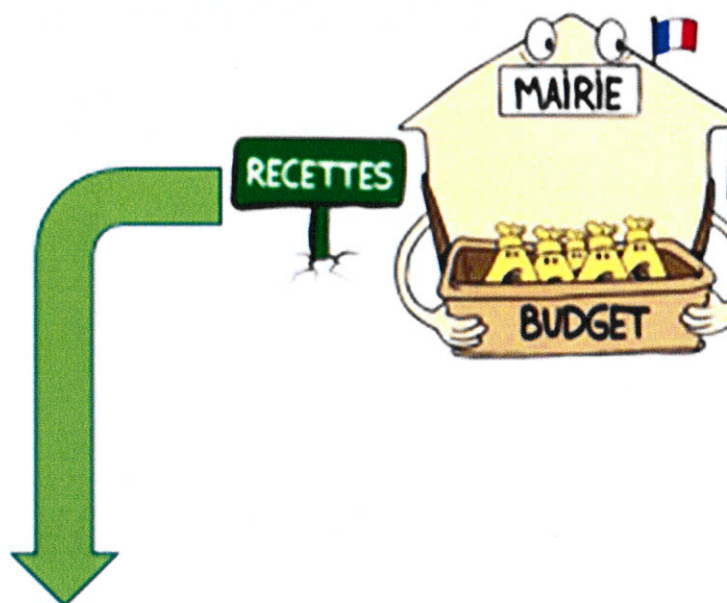


COMPRENDRE LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNE : LES RESSOURCES

Le compte administratif 2021

Avant de voter le budget 2022, le conseil municipal a approuvé le bilan financier 2021.

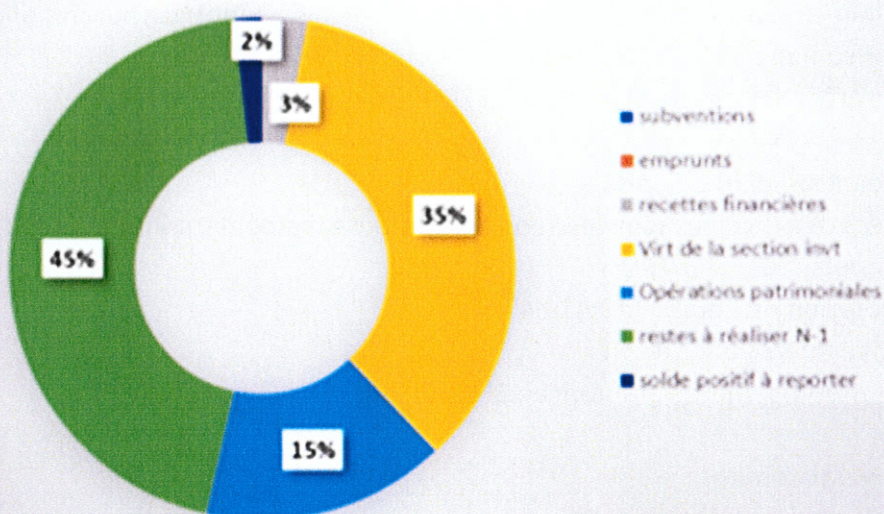
A la clôture des comptes, l'exécution 2021 présente un excédent de 208.628 € qui a été transféré au budget 2022



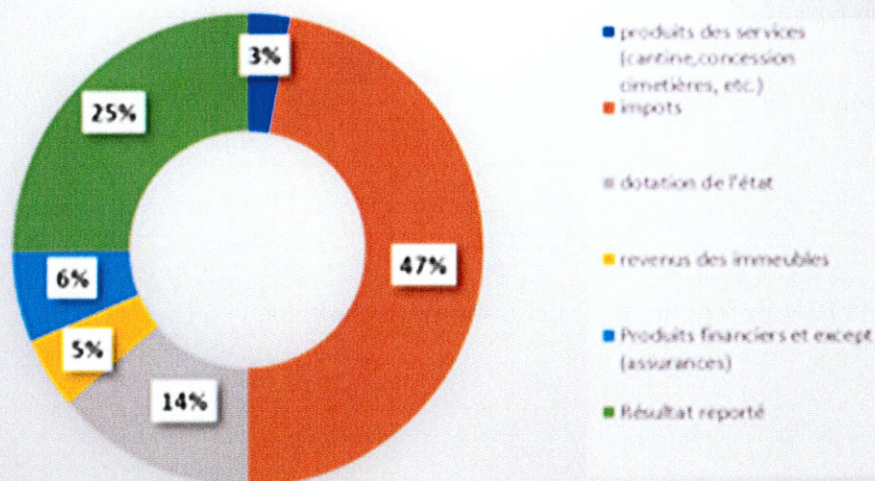
45% des recettes d'investissement sont des recettes prévues 2021, non totalement reçues, sur les travaux d'aménagement



Recettes d'investissement



Recettes de fonctionnement



Les impôts locaux représentent 47% des recettes de fonctionnement



COMPRENDRE LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNE:

LES DEPENSES



DÉPENSES

Budget 2022 total

1.354.006 €

dont :

534.934 €

pour investir

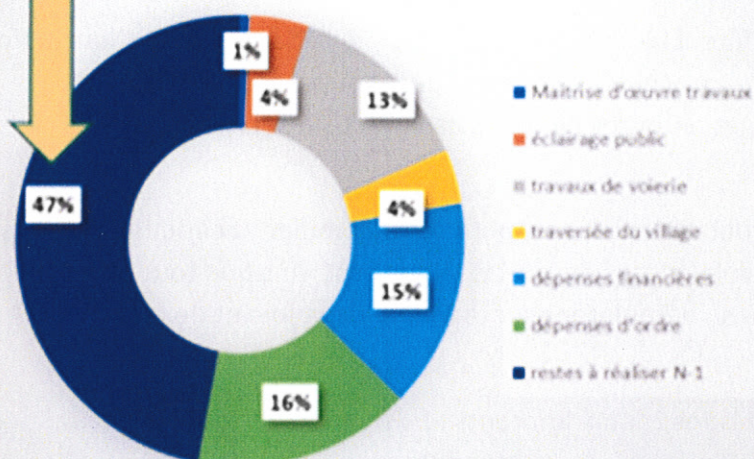
829.072 €

pour fonctionner

47% des charges d'investissement sont des dépenses prévues 2021, non totalement effectuées, sur les travaux d'aménagement



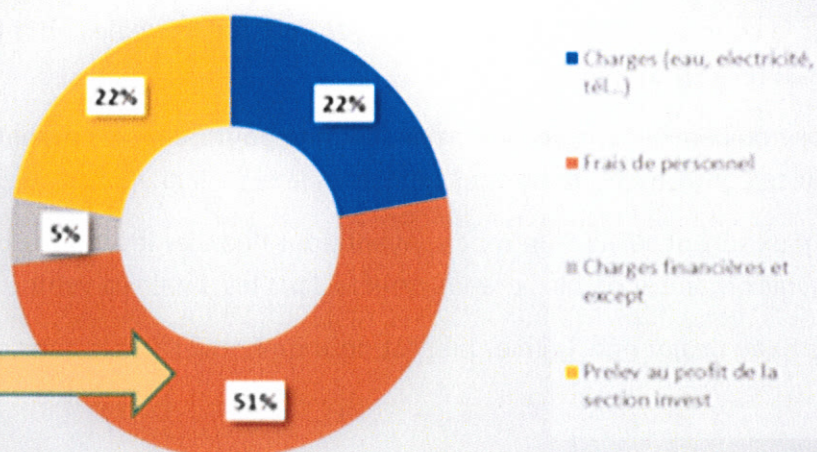
Dépenses d'investissement



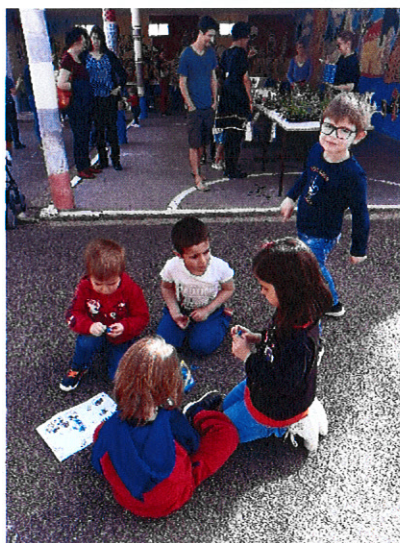
Dépenses de fonctionnement



Les charges de personnel représentent 51 % des charges de fonctionnement



LA PAGE DE L'ECOLE



La fête du printemps

Le vendredi 15 avril, l'école organisait la Fête de Printemps dans la cour de récréation.

Les enfants accompagnés de l'équipe éducative et des membres du CLAE, ont pu vendre semis, plantes, poissons rouges, ainsi que leurs magnifiques créations.

Les parents ont également participé en proposant leurs délicieuses pâtisseries...

Cela leur permettra de financer une partie des futures sorties scolaires et activités à venir.

Le tout s'est terminé par une chasse aux œufs dans le jardin de l'école.

Parents, grands-parents, frères et sœurs, amis, habitants du village, merci pour votre participation !

Flavie SEGUELA.

Fête de fin d'année scolaire 2021-2022

Bonjour à tous,

Nous allons marquer le départ des CM2 par une fête. Elle sera organisée le 1^{er} juillet à l'école. Ce sera la fin d'une joyeuse année pour Lucie, Lya, Paul, Maïwenn, Mélissa et Océane qui vont partir au collège. Ils auront passé leur dernière année à l'école d'Artigat entourés par leurs camarades de classe du CE1 jusqu'au CM1.

Nous organisons un repas avec les familles, et proposons tout cela pour se rassembler, créer des souvenirs et passer les derniers moments de cette année scolaire tous ensemble. Nous espérons que toutes ces préparations plairont et que ces derniers instants se dérouleront sur le thème de la joie et de la bonne humeur.

Pour la kermesse de cette fin d'année nous organisons 5 jeux différents : Le chamboule-tout, le lancer d'anneaux, le javelot, les balles filantes, les boîtes de conserves suspendues.

Ces activités ont été préparées et parfois fabriquées par les élèves de l'école. Il a fallu les essayer plusieurs fois et les modifier pour qu'elles fonctionnent parfaitement. Nous avons créé des plans pour les installer dans la cour de récréation puis nous avons adapté les règles pour rendre les activités accessibles à tous, du plus petit au plus grand.

Nous nous entraînons deux fois par semaine pour défier les parents. Nous proposerons aux familles de venir se confronter à nous dans différents jeux de lancers. Seront-ils à la hauteur ?...

Les jeux seront suivis d'un repas payant pour financer les sorties, du matériel scolaire mais aussi pour pouvoir organiser de plus grands projets dans les années à venir.

Très beau projet non ? À très bientôt pour un nouvel article dans cette gazette.

La classe des grands

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

L'ASCA

Les boucles d'Artigat



L'Association Culturelle d'Artigat (ASCA) a organisé le SAMEDI 14 MAI « les boucles d'Artigat »
Les marcheurs se sont retrouvés dès 8 h 30 autour d'un petit-déjeuner à la Salle des Fêtes ;

Deux groupes ont été formés :

- la « grande marche » menée par Ludovic SALOM a conduit 28 randonneurs sur un parcours de 11 kms sur les hauteurs de la commune ; les marcheurs du Fossat ont participé largement à cette marche ;

- la « marche moyenne » menée par Jacques

BACQUIE a permis à 29 personnes de sillonner les chemins artigatois sur un parcours de 9 kms ;

Tout ce petit monde s'est retrouvé ensuite autour d'un apéritif offert par la Municipalité avant de partager une « auberge espagnole » ; comme d'habitude, les tables regorgeaient de victuailles très appréciées par un groupe de 40 personnes.

Cette manifestation a permis de se retrouver après ces longs mois d'éloignement ;

Les ateliers

A ce jour, 3 ateliers ont repris leurs activités au sein de l'ASCA :

L'Atelier marche qui propose deux marches hebdomadaires (le mardi et le jeudi matin)

Contact : Joël au **06 10 59 22 32** ou Maryse **06 78 93 39 16**

L'atelier Jeux qui se réunit tous les mercredis après-midi

Contact : Gérard au **06 75 88 46 41**

L'atelier cuisine a repris tout récemment son fonctionnement.

1 fois par mois le mercredi matin

Contact : Danièle au **06 47 01 35 95**

Nous espérons reprendre l'atelier « danse en ligne » à la rentrée ainsi que le tarot si les conditions sanitaires le permettent ;

L'Association Culturelle souhaite un très bel été aux Artigatoises et Artigatois ainsi qu'à nos adhérentes et adhérents ;

Maryse Bacquié

Bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque remercie les généreux donateurs pour les livres récents qu'ils ont offerts.

La bibliothèque sera fermée du samedi 13 août au samedi 27 août inclus.

Rendez-vous le **samedi 3 septembre** pour découvrir de nombreuses nouveautés.

Belles lectures et bonnes vacances à tous.

Jackie. S

RECETTE

Gâteau au fromages frais et aux courgettes



2 courgettes - 200 gr chèvre frais - 150 gr de fromage frais (type st Moret) - 2 œufs - 2 c à soupe de lait - 1 gousse d'ail

1 c à café de graines de cumin - 1/2 bouquet de persil plat - 1 c à soupe de farine - 100 gr de biscuits salés (type tuc)

80 gr de parmesan - 50 gr de beurre - sel et poivre.

Préchauffez le four à 180 °c.

Coupez le parmesan en morceaux, mixez-les avec les biscuits et le beurre en parcelles. Garnissez-en le fond d'un moule à charnière (18

à 20 cm) tapissé de papier cuisson, enfournez 10 mn.

Taillez les courgettes en lamelles, à l'aide d'une mandoline ou d'un éplucheur légumes, pelez l'ail et écrasez-le au presse-ail, effeuillez et ciselez le persil. Mélangez les fromages frais en les écrasant à la fourchette. Incorporez les œufs, le lait, la farine, l'ail, le cumin et le persil. Salez et poivrez. Terminez par les courgettes. Versez sur le fond de tarte et enfournez 35 mn environ, le dessus doit être doré. Dégustez tiède ou froid.

Danièle Gorce

LA ROUE TOURNE



ET MAINTENANT IL FAUT S'Y REMETTRE !

Cela faisait deux ans et demi que nous prenions le temps d'écouter le chant des oiseaux, d'apprécier la diminution de la circulation, de faire de nos jardins des annexes de Versailles, de nous promener sur les chemins verdoyants de notre douce campagne, et bien c'est fini !

Depuis quelques temps le travail a repris, les jeunes sont retournés à l'école, les masques tombent un à un, nous reprenons nos (mauvaises) habitudes.

Quelques points positifs toutefois, certains ont découvert la campagne, d'autres ont changé leurs habitudes (conduite écologique) nombreux sont ceux qui profitent du commerce de proximité et la vente à la ferme, le vélo refait surface dans les villes, le covoiturage est en plein essor.

Mais nous pouvons faire mieux : de nombreuses familles sont venues habiter notre beau village et elles n'ont pas encore découvert toutes les activités proposées par l'ASCA (Association Culturelle d'Artigat).

La bibliothèque tous les samedis de 15h à 17h - abonnement 10 euros par an et par famille

La marche le mardi et le jeudi matin

La cuisine un mercredi matin par mois (confection d'une recette suivie d'un repas pris en commun)

La danse en ligne le mercredi matin à partir de septembre

Les jeux tous les mercredis après-midi de 14h à 16 h 45 (scrabble - lettres - chiffres) et ouverture vers d'autres jeux, pétanque, belote, rummikub etc...

Et en plus la joie de se rencontrer, de se connaître, de passer un bon moment ensemble.

N'hésitez pas à nous rejoindre nous en serons très heureux.

Alors à bientôt pour nous retrouver le plus nombreux possible.

Gérard Bournazel

COMITE DES FETES

Artigat en fête

Après deux ans d'absence de festivités et un nouveau bureau, le comité des fêtes est heureux de vous présenter la fête artigatoise !

Nous espérons qu'elle continuera à vous divertir avec ses orchestres, à vous amuser avec ses activités et à vous régaler avec sa mounjetado. Une chose est sûre, notre équipe reste motivée et déterminée à faire danser et chanter les villageois sur notre belle place de l'église.

Le programme de nos festivités se trouve dans ces pages. Bonne fête et bel été !

Laurine Luca

CET ETE, ON A PISCINE...



Bonne nouvelle ! Cette année, la piscine municipale du camping pourra accueillir les artigatois du **14 juillet au 14 août 2022 de 13H à 18H30**, tous les jours sauf le lundi.

Durant l'été 2021, les habitants de notre village se sont vus privés de baignade faute de maitre-nageur. La loi impose à la

mairie d'avoir un surveillant de baignade titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) pour ouvrir la piscine municipale au public artigatois. Or, recruter un maitre-nageur relève du parcours du combattant.

Mais cette année, Jérôme sera là. Et, en plus de la surveillance de la piscine, il propose, non seulement, de donner des cours de natation mais aussi d'animer un cours d'Aquagym les vendredis à 18h30. Il nous fera découvrir le rugby-piscine et organisera des matchs de foot. Vous pouvez le contacter au numéro ci-contre.

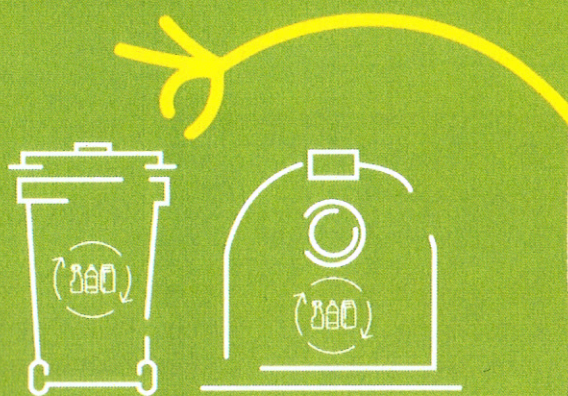
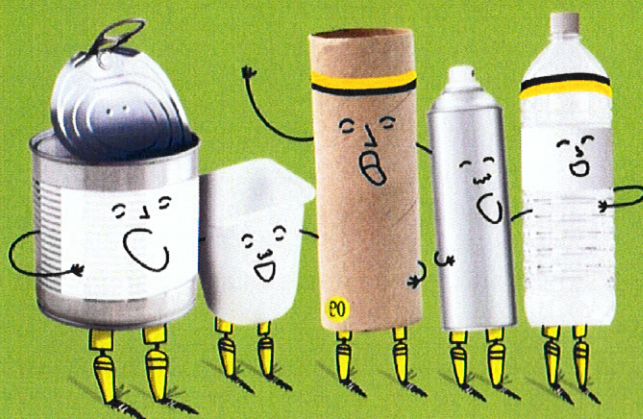
Quel beau programme ! On se réjouit de l'accueillir dans notre camping.

A Artigat, l'été sera chaud !



DU 12 AU 24 SEPTEMBRE, LE SMECTOM DU PLANTAUREL VOUS REMET
VOTRE NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LE DÉPÔT DE VOS EMBALLAGES

DU CHANGEMENT POUR MES POUBELLES



DU 12 AU 24 SEPTEMBRE, RENDEZ-VOUS SUR
LE SITE DU SMECTOM AU FOSSAT

Je possède déjà
un bac individuel SMECTOM
pour mes ordures ménagères

QUELS ÉQUIPEMENTS RETIRER ?



**BAC
EMBALLAGES**
Nouveau bac **obligatoire**



COMPOSTEUR
Pré-paiement possible
sur www.smectom.fr



STOP PUB

Je ne possède pas de bac individuel
SMECTOM et **je dois jeter mes déchets**
dans un conteneur collectif (emballages,
ordures ménagères)

QUELS ÉQUIPEMENTS RETIRER ?



CABAS DE PRÉ-COLLECTE
Pour pouvoir apporter vos emballages
dans le conteneur collectif

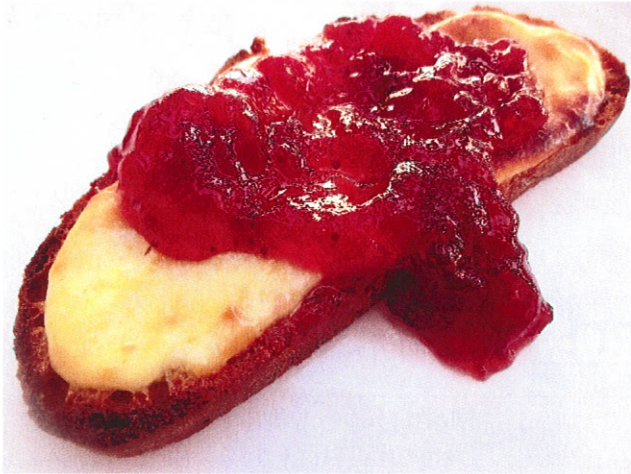


STOP PUB

**MERCI DE COMPLÉTER LE FORMULAIRE
AVANT DE VOUS RENDRE À LA PERMANENCE DE RETRAIT.**

LA COLLECTIVITÉ SE RÉSERVE LE DROIT NE PAS VOUS REMETTRE VOTRE MATÉRIEL EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET.

LA PAGE HUMOUR



La tartine

Une maman prépare tous les matins, le petit-déjeuner à son fils avant qu'il parte au travail. Un matin, une tartine tombe au sol. Le côté beurre-confiture au-dessus. La maman crie au miracle et décide de consulter un spécialiste. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Elle prend rendez-vous chez un tartinologue. Celui-ci est très perplexe et demande un délai de réflexion. Quelques jours plus tard, il reprend contact avec la maman et lui demande de se rendre à son cabinet. Il lui explique alors qu'il a longuement réfléchi, fait des recherches très approfondies et a enfin

trouvé une explication à ce phénomène :

LA TARTINE ETAIT BEURREE DU MAUVAIS COTE

Arnold Schwar...

Un petit garçon rentre chez lui et va voir son papa :

- J'ai parlé de toi dans ma classe
- Ah bon, à quel sujet ?
- on nous demandait notre héros, notre modèle dans la vie.
- J'en suis fier. Et qu'as-tu dit sur moi ?
- Que tu es fort, beau, intelligent et gentil.

Le papa esquisse un sourire et dit :

- Vraiment, je ne savais pas que j'étais autant un modèle pour toi.
- Non, c'est juste que je ne savais pas écrire Arnold Schwarzenegger



La banane

La banane, ça s'écrit avec un B, normalement, ça s'écrit avec un N...



NOS SERVICES

MAIRIE	AGENCE POSTALE	DECHETTERIE
Ouvert du lundi au samedi De 9h à 12h Tel : 05.61.68.53.24	Ouvert du lundi au samedi De 9h à 12h	Lundi : fermé Mardi, mercredi, jeudi, vendredi Ouvert de 9h à 12h et 14h à 16h15 Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30

NOS COMMERCES

COIFFURE	Solange Coiffure	06.43.56.80.77	Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h Lundi à domicile sur rendez-vous Congés du 15 au 28 août
ESTHETIQUE	Marie Esthétique	06.72.08.49.04	Sur rendez-vous du mardi au samedi et un jeudi après-midi par mois chez Solange Coiffure
PROTHESISTE ONGULAIRE	Laurianne	07.85.51.36.51	Sur rendez-vous
CAMPING	Les Eychecadous	06.18.97.31.73 05.67.44.51.65	Ouvert
EPICERIE	Au p'tit bonheur	05.61.60.41.94	Ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h les mercredi et jours fériés de 8h30 à 12h30 fermé le dimanche et lundi
RESTAURANT	Marie Cuba	05.34.02.53.13	Réouverture durant l'été
AGENCE IMMOBILIERE	MPP Immobilier	05.61.69.36.81 06.09.43.34.70	Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 Et sur rendez-vous

Les personnes désirant faire partie de la liste « services et commerces » peuvent en faire la demande par mail : mairie@artigat.fr